



La Déclaration d'Arlington

CONCERNANT LA TRADUCTION BIBLIQUE

PREAMBULE

Nous affirmons que les soixante-six livres canoniques de la Bible, qui ont été à l'origine écrits en hébreu, araméen et grec, sont la Parole écrite de Dieu. En tant que tels, ils sont sans erreur dans les manuscrits originaux et infaillibles dans tout ce qu'ils affirment. Bien que les manuscrits originaux n'existent probablement plus, la Parole de Dieu a été extraordinairement bien conservée dans la multitude de copies auxquels nous pouvons accéder aujourd'hui.

Nous affirmons que parce que la Bible est la Parole de Dieu et parce que Dieu a créé tous les esprits humains ainsi que les langues elles-mêmes, la signification de la Parole de Dieu peut être fidèlement exprimée dans chaque langue humaine grâce à la traduction de la Bible.

Nous affirmons que les structures grammaticales, ainsi que la gamme sémantique des mots ou des phrases, varient d'une langue à l'autre. Par conséquent, les traducteurs doivent comprendre ces différences linguistiques afin de communiquer avec précision la vérité de Dieu aussi clairement que le font les textes en langue originale.

Nous affirmons que la Bible appartient à Dieu et que « le salut est dans le grand nombre des conseillers » (Proverbes 11:14). Nous encourageons donc les organismes de traduction et les sociétés bibliques à rendre leurs traductions disponibles gratuitement en ligne chaque fois que cela est possible, afin que chacun puisse bénéficier de son travail et fournir des commentaires utiles à prendre en compte pour les futures révisions.

Nous affirmons que l'œuvre éclairante du Saint-Esprit est essentielle pour comprendre correctement la Parole de Dieu (1 Corinthiens 2:14). De plus, Dieu a fait de son Église « la colonne et l'appui de la vérité » (1 Timothée 3:15). Par conséquent, Dieu a donné à

l'Église la responsabilité d'assurer la fidélité dans la traduction de Sa Parole. Les expressions mondiales et locales de l'Église possèdent des connaissances pertinentes et précieuses (telles que la connaissance des langues source ou réceptrice ou des connaissances théologiques) qui sont utiles pour produire des traductions fidèles, car les croyants travaillent humblement ensemble comme un seul corps dans l'unité de l'Esprit. Les traductions doivent être produites de manière à exprimer fidèlement la révélation de Dieu, à honorer les congrégations locales qui les utilisent et à maintenir le lien de paix dans L'Église.

À la lumière des affirmations ci-dessus, nous proposons les principes directeurs suivants pour aborder certaines pratiques problématiques dans certaines traductions récentes de la Bible.

ARTICLE I

Les traducteurs ne doivent pas traduire d'une manière qui affirme explicitement ou implicitement la théologie des autres religions au détriment du sens, du contexte et des implications théologiques des textes en langue originale.

- Par exemple, les premiers mots de la profession de foi islamique (لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ « Il n'y a de dieu qu'Allah / Dieu ») ne devraient pas être utilisés dans toute traduction de la Bible, car il s'agit d'une expression distinctement islamique qui apporte sens et connotations islamiques qui interfèrent avec une compréhension fidèle du texte biblique. Pour les musulmans, la première moitié de la profession de foi islamique évoque naturellement la seconde moitié, à savoir « et Muhammad est le messager d'Allah / Dieu ». Il porte également avec lui le concept islamique selon lequel Dieu soit absolument une seule personne, un concept qui nie explicitement la Trinité, un Seul Dieu avec trois Divines Personnes distinctes. En revanche, les affirmations bibliques du monothéisme enseignent qu'il n'y a pas d'autre Dieu que le SEIGNEUR, c'est-à-dire YHWH, le Dieu fidèle d'Israël, qui est Père, Fils et Saint-Esprit (par exemple 1 Rois 18:39, Psaume 18:31, 1 Corinthiens 8: 4-6, Éphésiens 4: 4-6).

ARTICLE II

Parce que chaque personne dans chaque culture a besoin de connaître la vérité de Dieu dans toute sa plénitude, les traductions de la Bible ne doivent pas éviter de confronter le péché ou le mensonge auxquels les textes de la langue originale sont confrontés, que ce soit parmi les croyants ou les non-croyants.

- Par exemple, si certains hindous sont parfois offensés par l'appel du père du fils prodigue: « Amenez le veau gras, et tuez-le ! » (Luc 15: 22-23), les traducteurs ne peuvent pas minimiser cela en demandant au père de faire un appel générique pour une fête de célébration et ainsi d'éliminer la référence au veau. A en faire ainsi supprimerait des preuves importantes que Jésus ne considérerait pas l'abattage du bétail comme un péché dont les personnes ont besoin pour comprendre les concepts de la Bible.
- De même, même si les adorateurs d'idoles sont offensés par la forte polémique d'Ésaïe contre les idoles dans des passages tels qu'Ésaïe 44: 9-20, les traducteurs ne doivent pas adoucir ou atténuer son ton, car le ton lui-même fait partie de son message insufflé par Dieu selon lequel l'idolâtrie est détestable pour Dieu.

ARTICLE III

Le Saint-Esprit a créé une tapisserie de vérité tissée de manière complexe, contenant un certain nombre de termes clés reliés à travers plusieurs passages qui contribuent tous à la signification de l'ensemble. Les traducteurs doivent s'efforcer d'obtenir un degré élevé de cohérence dans la traduction de ces termes clés afin de préserver autant que possible cette signification imbriquée dans la traduction.

- Par exemple, le mot grec κύριος (« Seigneur ») ne doit pas être traduit différemment selon que les traducteurs déterminent qu'il se réfère à Dieu le Père ou à Dieu le Fils. Traduire κύριος comme « Allah / Dieu » pour Dieu le Père (par exemple 1 Pierre 3:12 ; voir Psaume 34: 15-16), mais comme « Maître » ou « Seigneur » pour Jésus (par exemple 1 Pierre 3: 14-15 ; voir Ésaïe 8: 12-13), obscurcit l'égalité de Jésus avec le Père, car le Père et le Fils sont également Maître, également Seigneur et également Dieu.
- De même, le terme « Fils de Dieu », et les termes « Père » et « Fils » lorsqu'ils se réfèrent à Dieu, devraient être traduits en utilisant les mêmes termes qui sont normalement utilisés pour exprimer la relation humaine père-fils. L'ajout de qualificatifs aux termes familiaux (tels que « fils spirituel ») ou l'utilisation de termes qui ne sont pas principalement familiaux (tels que « Messie », « bien-aimé », « prince » ou « tuteur ») entraîne inévitablement la perte de l'intention divine sens. Des termes qui expriment directement la relation humaine père-fils sont nécessaires pour que les lecteurs relient entre eux des concepts clés tels que Jésus étant le seul héritier naturel du royaume de Dieu, jouissant d'une relation unique avec le Père, étant l'image exacte du Père et étant le premier-né de toute

la création (Matthieu 21: 37-38, Hébreux 1: 2-3, Colossiens 1: 13-18). De tels termes sont également nécessaires pour que les lecteurs comprennent notre adoption en tant qu'enfants de Dieu (Jean 1: 12-13, Romains 8: 14-29, Galates 4: 1-7), l'offrande d'Isaac par Abraham (Genèse 22: 1-18), la parabole des méchants vigneron (Matthieu 21: 33-46, etc.), le père dans la parabole du fils prodigue (Luc 15: 11-32), et de nombreux autres liens importants dans l'Écriture. Les malentendus potentiels peuvent être résolus par l'enseignement chrétien ou par du matériel paratextuel, comme des introductions de livres, des notes de bas de page ou un glossaire.

CONCLUSION

En conclusion, nous affirmons que toute les traductions des Écritures ou tout matériel basés sur les Écritures devraient adhérer à chacun des principes ci-dessus. Si certains matériels déjà existant violés ces principes, nous demandons instamment qu'elles soient révisées.

En tant que signataires, nous nous engageons à suivre ces principes dans tout notre travail de traduction de la Bible, et nous appelons tous les traducteurs et organisations de traduction à faire de même.